



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 11
- absents : 3
- exclus : 0

Séance du 27 mars 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents.

THIRIOT Christian, DRAMAIX Jean-Guy, MILLET Jérôme, MORIN Catherine, ARDISSON Jean-Claude, DUMAS Chantal, CORNAND Jean-Jacques, NOUVEL Alain.

Excusés : LUCIANO Luc (a donné pouvoir à DUMAS Chantal),
MARCHAL Laurence (a donné pouvoir à DRAMAIX Jean-Guy),
BLAIN Bruno (a donné pouvoir à MILLET Jérôme)

Date de convocation : 21.03.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

Délibération n°07.2025

Objet : Vote du Budget primitif 2025

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	517 287.45 €	517 287.45 €
Section d'investissement	645 863.05 €	645 863.05 €
TOTAL	1 163 150.50 €	1 163 150.50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	517 287.45 €	517 287.45 €
Section d'investissement	645 863.05 €	645 863.05 €
TOTAL	1 163 150.50 €	1 163 150.50 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 27 mars 2025

Christian THIRIOT, Maire

